

PORTRAIT AGROALIMENTAIRE

DE LA **MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE**



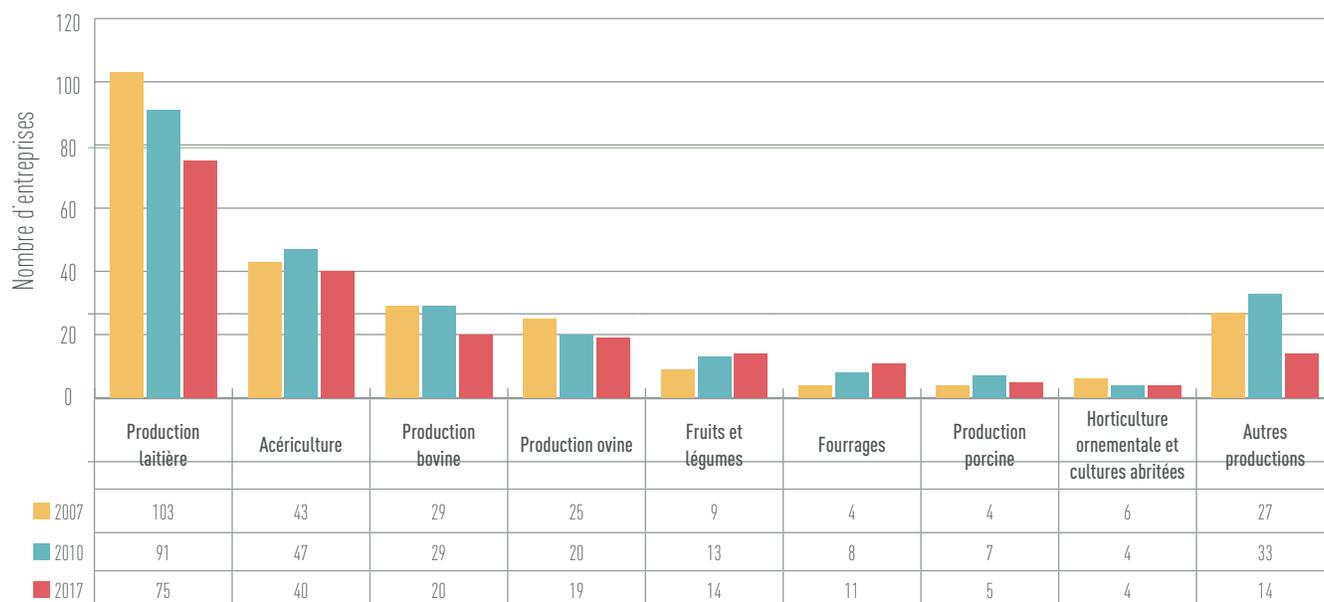
L'AGROALIMENTAIRE

DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

À l'image de la région, l'agriculture dans la MRC de Rimouski-Neigette a évolué considérablement de 2010 à 2017. Durant ces années, le nombre d'entreprises est passé de 242 à 202, une diminution de 17 %. Cette décroissance est plus importante que celle observée à l'échelle de la région. Les principaux secteurs d'activité sont, par ordre d'importance : la production laitière, l'acériculture, les productions bovine et ovine.

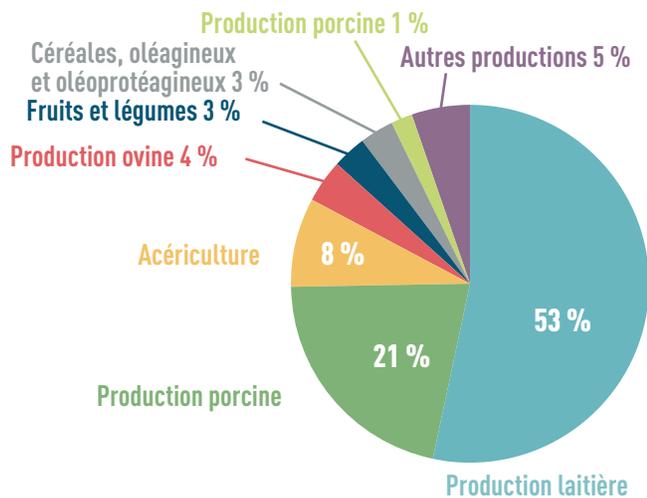
On peut constater une diminution du nombre d'entreprises pour la majorité des secteurs, à l'exception des productions de fruits et de légumes de même que des fourrages. Les entreprises spécialisées en grandes cultures (céréales, oléagineux et oléoprotéagineux) sont celles ayant connu la plus forte diminution (80 %) par rapport à 2010. À l'inverse, la production de fourrages a connu la plus forte expansion avec une augmentation de 38 %. Les revenus générés par ce secteur ont connu une croissance légèrement plus importante que celle observable à l'échelle du Bas-Saint-Laurent (26 % contre 24 %). Les revenus agricoles générés dans la MRC proviennent principalement des productions laitière et porcine, qui représentent à elles seules 74 % du total. La hausse des revenus est observable pour plusieurs productions, mais elle est particulièrement marquante pour la production porcine (94 %), les fruits et légumes (47 %) et les fourrages (20 %). Le secteur de l'horticulture et des cultures abritées ainsi que celui des grandes cultures sont les seuls à présenter une diminution des revenus générés.

FIGURE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE SELON L'ACTIVITÉ PRINCIPALE



Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007, 2010 et 2017.

FIGURE 2 RÉPARTITION (%) DES REVENUS AGRICOLES BRUTS SELON LES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE EN 2017



L'agriculture est présente sur l'ensemble du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette, qui profite de l'acériculture dans les secteurs plus forestiers. C'est dans la municipalité de Rimouski que l'on trouve le plus grand pourcentage d'entreprises, soit 35 %. Également, on y génère 33 % des revenus agricoles de la MRC, un sommet. Or, à l'égard du revenu moyen par entreprise, c'est la municipalité de Saint-Valérien qui se distingue le plus avec 500 000 \$. Ce résultat est directement lié aux types d'entreprises présentes (laitières et porcines) et à l'ampleur des activités.

La MRC de Rimouski-Neigette se distingue par son revenu moyen par entreprise, le deuxième plus élevé de la région du Bas-Saint-Laurent. La forte présence d'entreprises laitières et porcines d'envergure a certainement une influence importante sur ce résultat.

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

TABLEAU 1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET DES REVENUS AGRICOLES PAR MUNICIPALITÉ EN 2017

Municipalité	Nombre d'entreprises	Pourcentage (%)	Revenus (M\$)	Pourcentage (%)
Rimouski	70	35	24	33
Saint-Fabien	28	14	6	9
Saint-Anaclet-de-Lessard	24	12	10	14
Saint-Valérien	20	10	10	13
La Trinité-des-Monts	16	8	6	9
Saint-Eugène-de-Ladrière	14	7	8	11
Saint-Narcisse-de-Rimouski	14	7	6	9
Saint-Marcellin	9	4	1	1
Lac-Huron	4	3	1	1
Esprit-Saint	3			
Total - Rimouski-Neigette	202	100	72	100
Revenu moyen par ferme :	358 527 \$			

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018

FIGURE 3 ACTIVITÉS PRINCIPALES PAR MUNICIPALITÉS POUR LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE, SELON LES REVENUS GÉNÉRÉS



LES RESSOURCES

CARACTÉRISTIQUES BIOPHYSIQUES DE LA MRC

On dénombre 57 727 personnes dans la MRC de Rimouski-Neigette, dont plus de 85 % résident dans le grand Rimouski. La MRC possède une superficie totale de 269 256 hectares (MAMOT, 2018), dont 78 762 sont situés en zone agricole (CPTAQ, 2017). Les superficies exploitées représentent 64 % de la zone agricole et 12,8 % de sa superficie totale, soit 34 466 hectares. De ces superficies, 23 % sont en location. Les superficies cultivées dans cette MRC représentent 10 % des superficies agricoles totales de la région. Le paysage de la MRC est façonné par les basses-terres situées sur le littoral du Saint-Laurent composé de sols variés, allant de sableux à argileux. Plus au sud, on trouve les plateaux appalachiens et les hautes terres, composées de vallées et de montagnes, avec un relief plus accidenté. Sur le territoire, l'agriculture cohabite avec les activités récréotouristiques en raison de la présence de rivières d'importance et d'un parc provincial situé au Bic.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les membres principaux des entreprises agricoles sont âgés, en moyenne, d'environ 53 ans dans la MRC de Rimouski-Neigette.

On trouve 41 entreprises ayant une femme comme responsable principale, ce qui correspond à 20 % des entreprises de la MRC, un résultat supérieur à la moyenne régionale (13 %). Ces 41 entreprises du Bas-Saint-Laurent représentent 17 % de l'ensemble des entreprises dirigées par une femme, ce qui confère à cette MRC le deuxième rang régional.

MAIN-D'ŒUVRE

La majeure partie de la main-d'œuvre est d'origine familiale. Cela dit, 35 % des entreprises de la MRC de Rimouski-Neigette ont recours à de la main-d'œuvre non familiale, provenant du Québec principalement, ce qui est légèrement plus élevé par rapport à 2010. Les entreprises font de plus en plus appel à de la main-d'œuvre étrangère.



RELÈVE IDENTIFIÉE ET TRANSFERT D'ENTREPRISE

Dans la MRC de Rimouski-Neigette, on dénombre 60 agricultrices ou agriculteurs âgés de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Cette relève agricole est présente sur près d'une entreprise sur quatre, toutes productions confondues. L'âge moyen des membres de la relève agricole est de 33 ans.

Plus précisément, de 2013 à 2017, on compte 36 membres de la relève qui ont acquis des parts dans une entreprise agricole, ce qui correspond à 12 % des entreprises de la région ayant fait une place à la relève.

Plusieurs secteurs ont aussi permis l'établissement d'un nombre important de personnes faisant partie de la relève, alors que certaines productions, comme les grandes cultures, ont des défis à relever afin d'assurer leur pérennité dans Rimouski-Neigette. Par ailleurs, au cours des 5 prochaines années, 32 entreprises agricoles de cette MRC prévoient procéder à la vente de l'entreprise. Parmi celles-ci, neuf n'ont pas de relève désignée (elles n'ont aucune relève ou ne sont pas en mesure de répondre).

TABLEAU 2 PROPORTION DES ENTREPRISES DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE COMPTANT AU MOINS UN MEMBRE DE LA RELÈVE ÉTABLIE SELON LE SECTEUR DE PRODUCTION

Secteur	Proportion des entreprises avec relève (%)	Âge moyen de l'ensemble des agricultrices et des agriculteurs (ans)	Entreprises sans relève identifiée qui prévoient vendre d'ici cinq ans
Bovins laitiers	44	49	7*
Acériculture	10	59	
Bovins de boucherie	32	47	
Grandes cultures	0	68	0
Ovins	26	46	

* Les données ont été combinées pour respecter les règles de confidentialité.

Source : MAPAQ, *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017*, mise à jour de juillet 2018.



LA PRODUCTION

PRODUCTIONS ANIMALES

TABLEAU 3 ÉVOLUTION DU CHEPTEL DES PRINCIPALES PRODUCTIONS ANIMALES DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE DE 2004 À 2017

	2004	2007	2010	2017	Bas-Saint-Laurent (2017)	Contribution régionale 2017 (%)
PRODUCTION LAITIÈRE						
Vaches laitières (nombre de têtes)	5 561	5 285	5 164	5 146	39 027	13
Quota détenu (kg MG/jour)	4 228	4 257	4 333	5 991	43 454	14
Production totale (hl)	394 741	403 453	420 997	490 855	3 475 535	14
PRODUCTION BOVINE						
Vaches de boucherie (nombre de têtes)	1 341	1 350	1 218	992	14 530	7
Bouvillons semi-finis par an (nombre de têtes)	353	437	178	185	5 973	3
Bouvillons finis par an (nombre de têtes)	100	214	233	186	3 370	6
PRODUCTION PORCINE						
Porcs en engraissement (places-porcs)	8 994	11 119	8 234	7 957	78 363	10
Truies (nombre de têtes)	2 953	3 283	2 772	2 675	14 288	19
PRODUCTION OVINE						
Brebis (nombre de têtes)	9 144	9 903	7 920	7 075	39 779	18
Agneaux de lait (nombre de têtes)	2 411	1 921	2 379	1 586	10 315	15
Agneaux légers (nombre de têtes)	616	2 189	2 529	2 801	17 939	16
Agneaux lourds (nombre de têtes)	9 347	9 359	7 413	7 387	34 780	21

Sources : MAPAQ, *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2004, 2007, 2010 et 2017*; Institut de la statistique du Québec, 2018; Fédération des producteurs laitiers du Québec, 2018; Les Producteurs de lait du Québec, 2019.

PRODUCTION LAITIÈRE

La MRC de Rimouski-Neigette compte 75 entreprises laitières, ce qui la classe au quatrième rang sur le plan régional. Il s'agit d'une diminution des exploitations laitières de l'ordre de 18 % par rapport à 2010. Environ le tiers des entreprises agricoles de la MRC œuvrent dans ce secteur, mais actuellement, aucune d'entre elles n'est certifiée biologique. Les revenus générés par la production laitière sont de l'ordre de 38,1 M\$, une progression de 21 % depuis 2010, permettant au secteur d'occuper le premier rang pour ce qui est des revenus générés dans Rimouski-Neigette. Ces derniers représentent 53 % des revenus de la MRC, ce qui correspond à 14 % des revenus laitiers au Bas-Saint-Laurent en 2017. Pendant cette même période, le cheptel laitier est demeuré stable, le troisième plus important à l'échelle régionale. Cependant, les entreprises ont vu leur nombre moyen de vaches passer de 57 en 2010 à 69 en 2017, ce qui en fait la moyenne la plus élevée parmi toutes les MRC de la région.

La production laitière a connu une croissance d'environ 22 %, pour en arriver à un total de près d'un demi-million d'hectolitres. Pour leur part, les quotas détenus ont également augmenté, atteignant 5 991 kilogrammes (kg) de matière grasse par jour, soit 14 % des quotas régionaux. Cela représente un quota moyen par entreprise de près de 80 kg de matière grasse par jour, le résultat le plus élevé de la région. La stabilité du cheptel et l'augmentation du quota possédé démontrent une amélioration de la productivité des troupeaux dans cette MRC.

PRODUCTION BOVINE

Les productrices et producteurs bovins de la MRC se spécialisent principalement dans la production de veaux d'embouche. De 2010 à 2017, on enregistre une diminution de 9 entreprises dont le revenu principal provient des bovins de boucherie, ce qui laisse un total de 20 entreprises. Il s'agit d'une diminution de 31 %. Ainsi, en 2017, 29 entreprises déclarent des revenus de la production bovine.

Les revenus générés par la production bovine sont de l'ordre de 1,8 M\$ en 2017, ce qui représente une diminution de 5 % par rapport à 2010. Ces revenus correspondent à seulement 4 % des revenus de la production bovine à l'échelle régionale.

Le cheptel possédé a également diminué de plus de 18 % de 2010 à 2017, se situant actuellement à 992 vaches. Le nombre de bouvillons semi-finis est demeuré relativement stable. Le secteur des bouvillons a subi une légère perte.



PRODUCTION OVINE

La production ovine est demeurée stable, de 2010 à 2017, alors que le nombre d'entreprises n'a varié que de 5 %, ce qui laisse 19 entreprises toujours actives. Les revenus générés par celles-ci s'élèvent à 3 M\$, conférant à cette production le quatrième rang dans la MRC, presque ex æquo avec le secteur des fruits et des légumes. Le cheptel s'élève à 7 075 brebis, ce qui correspond à 18 % du total présent dans la région. La moyenne par entreprise du nombre de brebis dans Rimouski-Neigette s'élève à environ 370 têtes, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale.

PRODUCTION PORCINE

En 2017, on dénombre 5 entreprises spécialisées en production porcine, ce qui représente une diminution de 29 % par rapport à 2010, à l'inverse de la situation régionale où l'on observe une croissance de 2010 à 2017. Malgré cette diminution, la croissance des revenus générés par le secteur atteint 94 %, pour un total de 15,5 M\$. Il s'agit du secteur ayant connu la plus forte croissance dans la MRC. Cette variation est supérieure à la moyenne bas-laurentienne pour la même période.

Pour cette période, le cheptel est demeuré relativement stable avec environ 2 700 truies et 8 000 places-porcs à l'engraissement. La production porcine de Rimouski-Neigette compte 19 % des truies de la région et 10 % des places-porcs, ce qui correspond aux données de 2010, malgré une augmentation du nombre d'entreprises dans la région.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

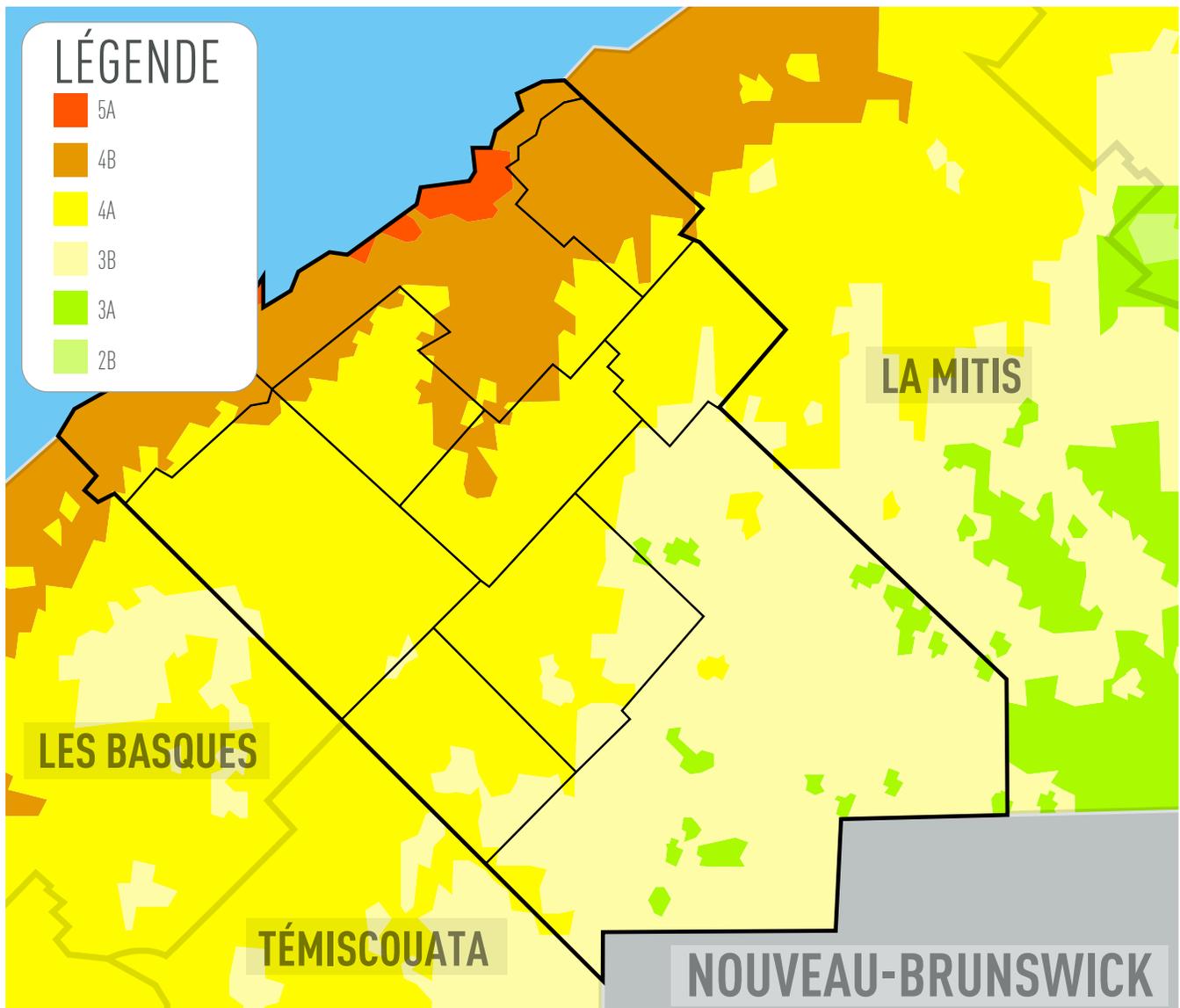
Selon les données disponibles sur Agrométéo, la MRC de Rimouski-Neigette profite de la présence d'une portion du littoral ayant des caractéristiques favorables à la production végétale. Ce secteur offre un microclimat où l'on trouve la saison sans gel la plus longue et où les températures minimales moyennes sont les moins rigoureuses du Bas-Saint-Laurent. Cependant, des mesures adéquates de protection contre les vents doivent être mises en place pour bénéficier de ces conditions. Il s'agit de l'emplacement le plus à l'est de la région à accueillir un microclimat aussi favorable pour des cultures.

TABLEAU 4 RÉPARTITION DES SUPERFICIES AGRICOLES EN CULTURE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE EN 2017

Secteur	Nombre d'entreprises agricoles	Superficie (ha)
FOURRAGES	151	12 980
Foin sec ou ensilage		12 504
Mais-ensilage		426
Autres		50
PÂTURAGES	52	948
CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX	115	4 844
Orge		2 595
Avoine		688
Canola		272
Blé (alimentation humaine)		151
Céréales mélangées		164
Blé (alimentation animale)		824
Sarrasin		1
Soya		26
Mais-grain		77
Seigle		39
Autres		7
HORTICULTURE ORNEMENTALE ET CULTURES ABRITÉES	11	2
FRUITS	11	7
Fraises		6
Autres		1
LÉGUMES	15	61
Pommes de terre (de table et de semences)		44
Légumes divers		17
AUTRES CULTURES	4	3
SUPERFICIES EN CULTURE		18 843

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018

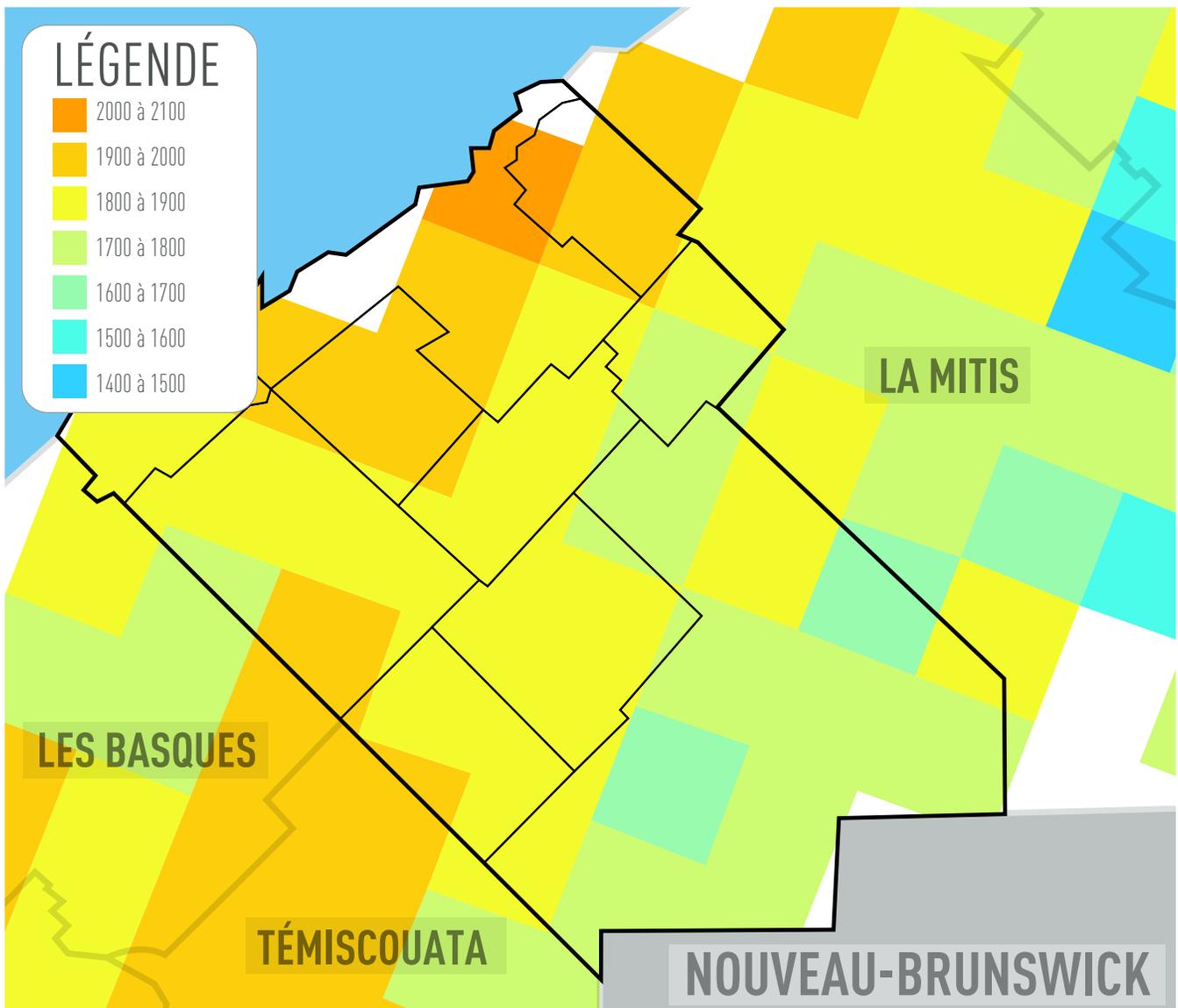
FIGURE 4 ZONES DE RUSTICITÉ¹ DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE



¹ Les zones de rusticité des plantes au Canada permettent de décrire les zones les plus propices à la survie de différents types d'arbres, d'arbustes et de fleurs basées sur les conditions climatiques moyennes de chaque région. Une vaste gamme de facteurs climatiques sont considérés tels que les températures hivernales minimales, la durée de la période sans gel, les précipitations estivales, les températures maximales, l'enneigement, les pluies de janvier et les vitesses maximales des vents. Les effets de l'altitude sont également pris en compte dans le calcul des zones de rusticité.

À l'échelle du Canada, la carte représente neuf grandes zones de rusticité, réparties entre zéro (la plus rigoureuse) et huit (la moins rigoureuse), incluant une gradation à l'intérieur de chaque zone (p. ex. 4a ou 4 b, 5a ou 5b). En agriculture, on utilise les zones de rusticité pour la sélection des cultivars d'arbres et d'arbustes fruitiers (pommiers, pruniers, vignes, framboisiers, argousiers, etc.) permettant de valider le potentiel d'une culture en fonction des caractéristiques climatiques du territoire.

FIGURE 5 UNITÉS THERMIQUES MAÏS (UTM)² DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE



² Utilisées pour prédire l'arrivée des stades phénologiques durant la saison de croissance, tel que la maturité, les unités thermiques maïs (UTM) permettent également de décrire le potentiel des régions pour la production de maïs, puis les exigences thermiques des différents hybrides et cultivars pour atteindre la maturité. Le cumul des UTM est souvent utilisé pour le choix des cultivars de soya, mais il n'a pas été conçu à cet effet.

GRANDES CULTURES ET PRODUCTION FOURRAGÈRE

En 2017, le secteur des grandes cultures et de la production fourragère représentait près de 100 % des superficies végétales cultivées de la MRC, soit environ 11 % de celles du Bas-Saint-Laurent. Ces cultures sont principalement destinées à l'alimentation du bétail, ce qui explique le faible nombre d'entreprises pour lesquelles les grandes cultures et la production fourragère constituent la principale source de revenus.

On dénombre 115 entreprises qui déclarent des superficies en céréales, en oléagineux et en oléoprotéagineux, alors que moins de 5 entreprises en tirent leur revenu principal. La majorité des entreprises se fient à une autre production comme source principale de revenus et utilisent les céréales dans leur rotation, soit pour l'alimentation du bétail ou comme revenu d'appoint. Les céréales à paille occupent 92 % des superficies en production céréalière et oléagineuse dans la MRC.

Concernant la production fourragère, 203 entreprises possèdent des superficies servant à la culture du foin ou au pâturage. De ce nombre, 11 font de ce secteur leur activité principale, une croissance de 38 % par rapport à 2010. Les revenus agricoles bruts de la production fourragère représentent 600 000 \$, soit 1 % des revenus agricoles bruts totaux pour la MRC. Dominées par le foin sec et l'ensilage, les superficies fourragères occupent 74 % des superficies en productions végétales dans Rimouski-Neigette.



HORTICULTURE

Les superficies en cultures légumières et fruitières de Rimouski-Neigette équivalent respectivement à 5 % et à 3 % de celles du Bas-Saint-Laurent. Aussi, 14 entreprises en font leur activité principale. Les deux secteurs combinés génèrent 2,5 M\$, une augmentation de 47 % par rapport à 2010. Bien que les superficies consacrées à la culture de la pomme de terre aient diminué, cette dernière domine le secteur maraîcher : elle est cultivée sur 44 des 61 hectares déclarés. Les légumes diversifiés occupent le reste des superficies déclarées, soit 17 hectares, ce qui représente une croissance de 27 % depuis 2010.

Même si la MRC de Rimouski-Neigette présente le plus important bassin de population du Bas-Saint-Laurent, on y trouve la plus faible proportion des superficies en cultures horticoles ornementales et fruitières. On note également une diversité des cultures fruitières plus faible qu'ailleurs au Bas-Saint-Laurent, malgré l'importance du marché local à desservir.

PRODUCTION ACÉRICOLE

L'acériculture est l'activité principale pour 40 entreprises. Elle génère 5,6 M\$, soit près de 8 % des revenus agricoles de la MRC. Cette production est présente dans l'ensemble des municipalités et ses activités sont majoritairement en terre publique. Il s'agit de la troisième production en importance dans la MRC de Rimouski-Neigette pour ce qui est des revenus, derrière les productions laitière et porcine, mais la première en ce qui touche les productions végétales. En 2017, 64 entreprises ont déclaré des superficies acéricoles en exploitation, pour 824 968 entailles, soit 11 % du total régional.

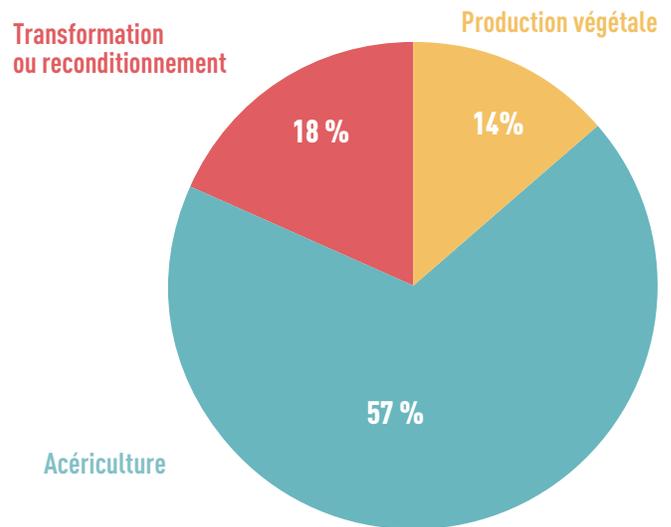
Depuis 2010, le nombre d'entreprises spécialisées dans la production acéricole a diminué de 15 %, alors que le nombre d'entailles exploitées a connu une croissance de 5 %. La consolidation d'entreprises et l'attribution de contingents en 2016 peuvent expliquer ces observations. Environ 38 % des entreprises ayant comme revenu principal cette production sont certifiées biologiques.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La MRC de Rimouski-Neigette a connu dans les dernières années une légère hausse du nombre d'entreprises certifiées biologiques sur son territoire, passant de 19 à 22. La croissance est de l'ordre de 16 % de 2010 à 2017. À l'heure actuelle, la MRC regroupe 8 % des entreprises certifiées biologiques de la région.

La MRC de Rimouski-Neigette est la seule du Bas-Saint-Laurent n'ayant pas d'entreprises en production animale biologique sur son territoire. Dans le secteur acéricole, elle s'avère la deuxième région ayant le plus d'entreprises de production certifiées, derrière le Témiscouata. Elle a également comme particularité d'avoir plus de 20 % des entreprises de transformation possédant une certification biologique au Bas-Saint-Laurent.

FIGURE 6 DISTRIBUTION (%) DES ENTREPRISES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES DANS LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE PAR SECTEUR



Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, Portail Bio Québec, 2017.

LA TRANSFORMATION

La MRC de Rimouski-Neigette peut compter sur le plus grand bassin de consommatrices et de consommateurs de la région du Bas-Saint-Laurent : près d'une entreprise sur cinq (54) de la région réalisant des activités de transformation alimentaire s'y trouve, dont 36 sont uniquement des entreprises de transformation. Le nombre d'entreprises de production-transformation est demeuré à peu près stable dans la MRC de 2010 à 2017 (environ 18 entreprises). La moitié d'entre elles transforment des produits acéricoles³.

La MRC se distingue par son offre généreuse en produits de boulangerie. En effet, elle compte plus du tiers des entreprises bas-laurentiennes de ce secteur. Notons aussi que plus du quart des entreprises de transformation de poissons et de fruits de mer de la région se situent dans cette MRC. Ceci n'est probablement pas étranger au fait que Rimouski est réputée pour la pêche au crabe. Également, on y trouve le quart des fabricants de boissons alcoolisées du Bas-Saint-Laurent, soit cinq entreprises.

³ Une même entreprise peut être comptabilisée dans plus d'un secteur d'activité.

LA COMMERCIALISATION ET L'AGROTOUTISME

MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Les entreprises de la MRC de Rimouski-Neigette offrent une grande diversité de produits mis en marché par diverses méthodes de vente directe. Parmi celles-ci, la vente par l'intermédiaire de paniers fermiers se distingue le plus : dix entreprises commercialisent leurs produits de cette façon. Ces produits de proximité répondent aux besoins des citadines et des citoyens désireux de consommer des aliments frais et locaux. On dénombre également plusieurs kiosques à la ferme autour de Rimouski. La proximité d'une large clientèle potentielle facilite la popularité de ce mode de mise en marché.

Le Marché public de Rimouski est le plus ancien et le plus important de la région. Parmi les entreprises participant à des marchés publics au Bas-Saint-Laurent, 16 % possèdent un point de vente dans ce marché, qui accueille des entreprises de partout dans la région. Ce taux de participation des entreprises place la MRC au deuxième rang, derrière le Témiscouata.

Quelques initiatives valorisant les produits locaux se tiennent dans la MRC. Par exemple, le Marché des saveurs du Bas-Saint-Laurent permet à plusieurs entreprises de commercialiser leurs produits pendant la période des fêtes. Pour certaines, cela représente une partie importante de leurs revenus annuels.

TABLEAU 5 NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANT PROCÉDER À DES ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ PAR LA VENTE DIRECTE EN 2017

	Nombre d'entreprises	Contribution régionale (%)
Autocueillette	5	13
Marché public	12	16
Kiosque à la ferme	25	15
Agriculture soutenue par la communauté	10	32

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2017, mise à jour de juillet 2018.

Bon nombre d'entreprises de la MRC de Rimouski-Neigette ont su percer dans le monde de la restauration. On compte 20 entreprises qui y écoulent leur production, au total ou en partie, ce qui correspond à 27 % de celles qui commercialisent leur production avec l'aide de ce réseau dans le Bas-Saint-Laurent. Le grand nombre de restaurants dans ce secteur, combiné au travail important de valorisation des produits régionaux grâce à l'utilisation de l'identifiant régional Saveurs du Bas-Saint-Laurent, contribue à faciliter les liens commerciaux entre les entreprises de restauration et les productrices et producteurs agricoles de la région. Plusieurs tentatives et amorces ont été effectuées dans les dernières années pour approcher le marché institutionnel, plus difficile à percer. Des maillages peuvent être établis entre les restaurants, les hôtels et les entreprises de détail pour valoriser les produits vedettes des entreprises. Le logo Saveurs du Bas-Saint-Laurent joue un rôle important afin de soutenir adéquatement les entreprises dans cette aventure.

AGROTOUTISME

Malgré la présence de Rimouski, une ville d'envergure avantagée par un achalandage touristique remarquable, l'agrotourisme est encore marginal dans cette MRC. On constate que des efforts considérables ont été consentis pour établir des relations d'affaires visant à accroître la vente directe dans les commerces et le nombre de kiosques à la ferme. Les activités d'interprétation, de gîte ou de repas à la ferme sont peu présentes dans les entreprises. Il s'agit sans aucun doute d'une piste intéressante à explorer pour améliorer l'offre touristique de la MRC de même que son attractivité.

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

En 2017, la MRC de Rimouski-Neigette s'est dotée d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA). Cet outil de planification est l'aboutissement de deux années de consultations auprès des actrices et des acteurs du milieu de l'agriculture dans la MRC. Ce document gravite autour de cinq orientations, soit

- la valorisation et la promotion de l'agriculture;
- la facilitation du quotidien de la productrice ou du producteur agricole et la recherche de la pérennité de l'agriculture sur le territoire;
- la protection et la mise en valeur du territoire agricole;
- la conciliation de la croissance agricole et agroalimentaire avec la protection de l'environnement;
- le déploiement optimal des activités agricoles à l'échelle locale.

Différentes actions sont mises de l'avant par rapport à ces orientations, en vue de faire progresser le secteur agricole. Cette planification concertée sera certainement avantageuse et fournira les bases de l'essor de l'agriculture dans la MRC.

La MRC possède également un plan d'agriculture urbaine (PAU) qui vise à privilégier ce type d'agriculture sur son territoire afin de faire de Rimouski-Neigette une MRC nourricière. Le projet comprend différentes étapes, dont la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'agriculture urbaine et l'élaboration d'un plan d'action avec les partenaires, de façon à bien structurer son expansion.

Ces deux initiatives permettront de faciliter la cohabitation entre le monde agricole et celui du développement municipal. Des initiatives visant à mieux faire connaître les réalités agricoles et à diminuer la distance entre les consommatrices et consommateurs et l'agriculture entraîneront assurément des retombées positives.

La MRC de Rimouski-Neigette peut également profiter des services et des infrastructures de la ville de Rimouski. Par exemple, un traversier relie cette agglomération à Forestville. Ce lien peut être une occasion de commercialiser des produits vers la région de la Côte-Nord et d'accéder à ce marché. Il offre des possibilités de commerce, que ce soit pour des produits de base ou d'autres plus recherchés destinés à la consommation humaine, ou encore pour la commercialisation de fourrages pour le bétail.

L'agriculture joue un rôle de premier plan quant à la vitalité économique et à l'occupation dynamique du territoire dans les municipalités de cette MRC. Le démarrage d'entreprises et le maintien de celles-ci, particulièrement dans le Haut-Pays, sont des éléments centraux pour l'avenir de ces communautés.

La reprise des entreprises agricoles sera également un défi de taille. La mise en place du service de maillage l'ARTERRE facilitera le transfert non apparenté d'entreprises agricoles et ainsi, favorisera le maintien des activités agricoles sur le territoire de la MRC.

Bien que les consommatrices et consommateurs soient intéressés par l'autocueillette, actuellement, celle-ci est limitée sur le territoire de la MRC. L'offre pour ce genre d'activité se trouve principalement dans les MRC avoisinantes. On pourrait sans doute répondre davantage à ce besoin dans Rimouski-Neigette. Il y a là une piste à explorer à l'échelle de la MRC, plus précisément en ce qui a trait aux fruits.

Même constatation en ce qui concerne les viandes biologiques. Il y aurait certainement de la place sur le marché pour accueillir une offre accrue de ces aliments locaux. Les tendances laissent présager un intérêt pour une alimentation saine et respectueuse de l'environnement et du bien-être animal.

Plusieurs atouts importants nécessaires à l'essor du secteur agroalimentaire sont présents dans la MRC. Certains sont bien exploités; d'autres méritent qu'on évalue davantage leurs possibilités. Pour y arriver, les actrices et acteurs de la MRC devront continuer à travailler de concert. De ces efforts pourraient naître des initiatives stimulantes pour l'économie de la MRC, l'accroissement de l'offre touristique, la vente de produits locaux frais et diversifiés. Ces initiatives confirmeraient l'apport important du secteur agroalimentaire à l'économie locale, tout cela au bénéfice du secteur agroalimentaire et de la population.



Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Coordination

Hugues Fiola

Recherche et rédaction

Équipe de la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Marc Lajoie et Éric Labonté
Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-85392-3 (PDF)

